

## Edito

Chères Feuchyssoises, chers Feuchyssois,

Déjà fin Décembre.... Et le dernier bulletin municipal de l'année, qui annonce la période chaleureuse et festive des fêtes de fin d'année.

En effet, malgré des soucis quotidiens parfois, la magie des festivités est présente pour les amoindrir, en admirant le sourire aux lèvres et le regard pétillant de nos enfants.

Cette fin d'année ne freine en rien le travail que nous poursuivons avec ardeur, tant pour finaliser que pour faire progresser les projets en cours.

Nous sommes aussi très attentifs aux problèmes susceptibles de nuire au bon fonctionnement de notre village et de ses habitants. Nous tentons de les résoudre le plus rapidement et simplement possible.

J'en profite d'ailleurs pour saluer le travail effectué par les différents services municipaux qui, jour après jour, répondent efficacement aux tâches qui leur sont confiées. Je les remercie pour la disponibilité et l'investissement dont ils font preuve.

*« Continuer de rassembler nos forces vives »*

C'est pourquoi, je ne voudrais pas terminer mon propos sans rappeler la solidarité dont nous devons faire preuve vis-à-vis des plus démunis. Restons vigilants, respectueux, ils méritent bien toute notre attention.

Je voudrais également rendre un hommage particulier et appuyé à Roger BARBIEUX, qui nous a quitté bien trop tôt, le 28 Octobre dernier. Il a beaucoup œuvré pour la commune et ses concitoyens en sa qualité de Conseiller Municipal, pour la Société de pêche de FEUCHY, dont il fut successivement Président puis Président d'Honneur. L'ensemble des élus du Conseil Municipal se joint à moi pour présenter à son épouse et à sa famille nos sincères condoléances attristées.

Au nom du Conseil Municipal, il me reste à vous souhaiter personnellement ainsi qu'à vos proches, nos meilleurs vœux pour l'année 2020 : santé, bonheur et prospérité.

Je vous donne dès à présent rendez-vous pour la cérémonie des vœux qui se déroulera à la salle polyvalente Guislaine DANEL, le vendredi 17 janvier 2020 à partir de 18H30.

Votre Maire  
Conseiller Communautaire  
Roger POTEZ



### HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00  
Mardi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00  
Mercredi : 8h00-12h00  
Jeudi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00  
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30  
Samedi : fermée

### MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Lundi : fermée  
Mardi : 16h30-18h00  
Mercredi : 10h30-12h00 et 14h30-18h00  
Jeudi : 15h00-18h00  
Vendredi : fermée  
Samedi : 10h00-12h00  
Fermée le samedi matin durant les vacances scolaires.

La médiathèque sera fermée du  
28 décembre 2019 au 4 janvier 2020 inclus.

### CCAS

Le CCAS sera fermé du  
30 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclus.

### SOMMAIRE

Vie municipale	p.2 à 10
Vie culturelle	p.10 à 12
Vie associative	p.12 à 14
Informations municipales	p.15 à 16

# VIE MUNICIPALE

## REPAS DES AÎNÉS



Chaque année, Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal et du CCAS, organisent le traditionnel repas des aînés.

Cette journée permet, à ceux qui n'ont pas eu l'opportunité de se croiser ou d'échanger tout au long de l'année, de se retrouver. C'est l'occasion pour Monsieur le Maire ainsi que les élus présents de partager avec nos anciens, un moment de convivialité.

La musique d'ambiance de Patrick TISSERAND fut appréciée et a permis à nos danseurs émérites de vérifier leurs pas de danse. Quant aux autres, ils se sont laissés aller à de précieux échanges.

Cette année la doyenne et le doyen mis à l'honneur étaient Madame Simone ROAUX, âgée de 90 ans, et Monsieur Gérard GAIGNEUR, âgé de 91 ans.

Les petits cadeaux traditionnels ont complété cette belle journée.



## RÉCEPTION MUNICIPALE



Le 15 novembre, se sont déroulés la remise des diplômes des médaillés du travail, la remise des prix aux lauréats du concours des maisons fleuries ainsi que l'accueil des nouveaux habitants. La réception a eu lieu à la salle des fêtes Guislaine DANEL dans une ambiance conviviale.

# VIE MUNICIPALE

## NOUVEAUX HABITANTS

Une réception de bienvenue a été organisée par la municipalité afin d'aider les nouveaux habitants à s'intégrer au mieux dans leur nouveau cadre de vie.

La municipalité met un point d'honneur à les accueillir en leur apportant des informations pratiques et des renseignements sur les équipements de la commune, les démarches administratives ainsi que les activités

culturelles et sportives qui sont nombreuses. Il y a de tout et pour tout le monde. Les associations Feuchyssoises contribuent à tisser un lien social très important avec la population.

Lors du cocktail de bienvenue, Monsieur le Maire s'est prêté au jeu des questions-réponses et a répondu avec précision aux interrogations des uns et des autres.

## MAISONS FLEURIES

La cérémonie de remise des prix récompensant les propriétaires des maisons fleuries s'est déroulée dans une ambiance très sympathique. Les gagnants ont été chaleureusement applaudis pour leur travail. Les Feuchyssois continuent d'être attachés au fleurissement de leurs maisons.

La municipalité tient beaucoup au maintien de ce concours annuel qui contribue à l'agrément et à la qualité du cadre de vie de notre village. Bon nombre

d'habitants y participent tous les ans. Cette année encore, nous avons pu voir de très belles maisons fleuries et ainsi récompenser quelques lauréats dans différentes catégories.

Lauréats :

M. DUBLEUMORTIER, M. LEBLOND, M. PLOUVIER, M. POTEI, M. CAUPIN, M. CAT, M. DUBOIS, M. FLIPPE, M. BECU, M. CANIPEL, Mme SPILIOS, Mme LEFEBVRE et M. PETIT.

## MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

Médaille Grand Or pour 40 années de travail : Mme Colette GOMEZ et M. Philippe LEDENT

Médaille d'Or pour 35 années de travail : Mme Patricia HURET, M. Francis RABOUILLE et M. Thierry ROBIEZ

Médaille d'Argent pour 20 années de travail : Mme Maria-Christina LEMOINE et M. Arnaud DAMAGEUX

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Ce lundi 11 Novembre, la cérémonie de commémoration de l'Armistice s'est déroulée au monument aux morts, place de la mairie et au cimetière du Commonwealth, en présence des anciens combattants, des membres du conseil municipal et du CCAS et de nombreux habitants.

Monsieur le Maire a appelé à se souvenir de tous ces soldats qui sont morts pour la France et des

nombreuses victimes civiles. Il est important d'entretenir la mémoire de ceux qui sont tombés pendant le conflit et d'évoquer aux plus jeunes l'ampleur d'une telle guerre. Lors de la commémoration, Monsieur MAYEUR Rémus a reçu la médaille de la reconnaissance de la nation ainsi que la médaille du maintien de l'ordre en Algérie. Monsieur SANTERNE Freddy a reçu l'insigne de porte-drapeau.



# VIE MUNICIPALE

## MARCHÉ DE NOËL



Le marché de Noël de la commune de FEUCHY a connu un franc succès. Le 1<sup>er</sup> décembre, 16 exposants, particuliers, professionnels et associations, se sont réunis à la salle des fêtes Guislaine DANEL afin de proposer aux visiteurs : jacinthes, paëlla, bouillottes, chocolats et décorations de Noël.

Le père Noël était lui aussi présent. Toute la journée, de 10h00 à 18h00, il s'est prêté au jeu des photos qui a ravi les plus jeunes.

87 visiteurs se sont régalés avec la tartiflette qui était proposée pour le repas du midi.

La journée s'est terminée par le tirage de la tombola. Les trente lots ont été distribués. Une fois de plus une ambiance chaleureuse et conviviale était au rendez-vous.



## CÉRÉMONIE DU PERSONNEL

Le 29 Novembre dernier, Monsieur le Maire Roger POTEZ et les membres du Conseil Municipal présentaient leurs vœux aux agents pour l'année 2020.

Dans son discours, Monsieur le Maire a remercié l'ensemble des agents pour la qualité du travail fourni. « Cette année encore, de nouveaux projets se sont dessinés, et pour les réaliser, j'ai pu compter sur la même disponibilité, la même implication dont vous faites preuve à mon égard. Merci pour votre compétence qui permet de toujours bénéficier d'un travail sérieux et de qualité. Ces trois atouts sont essentiels à la bonne marche de notre collectivité ». Il a ensuite ajouté, en qualité de Maire, que, malgré des restrictions budgétaires drastiques de l'état, il contribue à favoriser l'avancement de carrière du personnel et à accorder des gratifications. Prouvant ainsi l'intérêt et le respect des élus de la commune à l'ensemble de ses agents.



# VIE MUNICIPALE

## TÉLÉTHON 2019

Cette année, 150 enfants ont participé au lâcher de ballons organisé le vendredi 6 décembre au profit du Téléthon. Afin que les enfants n'aient pas froid en attendant les derniers participants, nous avons décidé de lâcher les ballons par envols de 20 à 30. Ainsi nous avons respecté la directive de la Préfecture indiquant de ne pas envoyer plus de

100 ballons à la fois (<http://www.nord.pref.gouv.fr>). Un des ballons est allé jusque SOLINGEN en ALLEMAGNE.

Merci à tous les participants.

Le samedi 7 décembre, "L'Amicale des Francs Pêcheurs de FEUCHY" a organisé un concours de pêche afin de pouvoir verser les bénéfices de cette journée à l'AFM Téléthon.

Ainsi, la commune de FEUCHY s'est mobilisée et a contribué à la recherche médicale.



## DISTRIBUTION DU COLIS AUX AÎNÉS

Tradition respectée ! Les Feuchyssois âgés de 70 ans et plus, inscrits sur le registre de la mairie, ont reçu un colis de la part du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) le samedi 14 Décembre, à quelques jours des fêtes de fin d'année. Plusieurs dizaines de bénévoles se sont afférés pour préparer ces colis et les distribuer.

« Les seniors, qui le souhaitent, se sont ainsi réunis le samedi matin, en venant le chercher à la salle des fêtes. Pour certains, c'est surtout l'occasion de sortir et de rencontrer des personnes de leur génération. Il

s'agit d'un moment convivial extrêmement important pour la Commune. Cela permet aux membres du Conseil d'Administration et aux Élus de créer un contact et d'échanger sur le quotidien », précise Roger POTEZ, Président du CCAS.

Nous remercions les généreux bénéficiaires pour leur don de colis qui a profité aux plus démunis. Les personnes qui n'ont pas retiré leur colis se les voient remettre directement à leur domicile par des membres du CCAS et du Conseil Municipal.



# VIE MUNICIPALE

## MAISON N°6 PLACE DE LA MAIRIE

### UN BÂTIMENT COMMUNAL RÉHABILITÉ EN DEUX LOGEMENTS AVEC LA CUA

En cette fin d'année 2019, deux nouveaux ménages s'installeront à FEUCHY et occuperont les logements rénovés du 6 place de la mairie. Bâtie en 1930 et propriété de la municipalité depuis 2004, ce logement avec ses dépendances est idéalement situé en centre-bourg, à côté de la mairie et à proximité des écoles. Mais depuis une quinzaine d'années, il était inoccupé et se dégradait avec le temps.

Après plusieurs projets, c'est finalement vers la création de deux logements que la mairie de FEUCHY s'est orientée. L'opérateur SOLiHA s'est vu confier la maîtrise d'œuvre et la gestion locative de ces deux logements (un de 131m<sup>2</sup> et un de 38,53m<sup>2</sup>) et la Communauté Urbaine d'ARRAS a

financé en partie cette réhabilitation avec les aides de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat).

Fortement dégradé, le bâtiment a subi une cure de jouvence des sols aux plafonds : l'isolation des murs et des combles, les menuiseries, le chauffage... ont été entièrement réhabilités, tout comme l'électricité, la plomberie, les escaliers et les sols. Entièrement rejointoyée, la maison retrouve son cachet d'antan. Le garage des ateliers municipaux proche sera également rénové. Le chantier a entièrement été mené avec des entreprises de la région, alors que les peintures ont été réalisées dans le cadre d'un chantier d'insertion. Une famille vient d'emménager dans le logement de 131m<sup>2</sup>. L'appartement sera occupé à la fin du mois de janvier.



## TOUTES LES AIDES POUR RÉNOVER MON LOGEMENT

Pour rénover son logement, améliorer son confort énergétique, réduire ses factures de chauffage ou aménager sa salle de bains, de nombreuses aides financières et subventions existent et peuvent vous permettre de financer une très large partie de vos travaux.

Perdus dans les démarches ? La Maison de l'Habitat Durable de la Communauté Urbaine d'ARRAS est à votre disposition pour échanger sur la pertinence de votre projet, vous conseiller sur les travaux les plus adaptés, vous informer sur les aides financières et subventions et vous aider dans vos démarches administratives.

Pour cela, contactez-nous par téléphone du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 au 0800 62 62 62 (numéro gratuit) : un rendez-vous dans nos locaux à la Communauté Urbaine d'ARRAS vous sera proposé très rapidement.



# VIE MUNICIPALE

## RÉUNION PUBLIQUE AVEC LA MAISON DE L'HABITAT DURABLE

*Pour rénover son logement, améliorer son confort énergétique, réduire ses factures de chauffage ou aménager sa salle de bains, de nombreuses aides financières et subventions existent et peuvent vous permettre de financer une très large partie de vos travaux.*

*Début 2020, de profondes modifications sont apportées à ces aides financières et, pour vous les présenter, le conseiller "Info Energie" et l'animateur de la "Maison de l'Habitat Durable" de*

*la Communauté Urbaine d'ARRAS viennent à votre rencontre à FEUCHY.*

*Une réunion publique se tiendra :*

**Jeudi 30 janvier à 18h30  
à la salle Polyvalente Guislaine DANEL**

*Ils répondront à vos questions. En fin de réunion, un temps plus personnel pourra être organisé pour échanger sur votre situation particulière ou vous proposer un rendez-vous à la Communauté Urbaine d'ARRAS.*

## TRAVAUX

### ILLUMINATIONS DE NOËL

*Sapins, traîneau, bonhommes de neige, guirlandes lumineuses, autant d'éléments essentiels pour diffuser l'esprit de Noël dans la commune.*

*Les services techniques ont installé les guirlandes lumineuses et les décorations de Noël à la fin*

*du mois de novembre. Leur créativité permet de découvrir chaque année de nouvelles décorations. Certains éléments décoratifs tels que les bonhommes de neige en bois ont été créés spécialement pour l'occasion.*

*La commune est ainsi prête pour le temps des fêtes.*



## INSTALLATION D'UNE ALARME ANTI-INTRUSION

*Une alarme anti-intrusion vigilance attentat d'un montant de 3 400 €/HT a été installée dans les locaux de l'école Joël COUVREUR.*

*Des boutons poussoirs sont disposés dans chaque classe, dans le hall et dans la salle informatique. Ces*

*derniers sont placés au plus près des enseignants afin qu'ils puissent déclencher l'alarme le plus rapidement possible. La sonnerie est différente de celle de l'alarme incendie, ainsi les enfants peuvent adapter leur réaction à chaque situation.*

# VIE MUNICIPALE

## TRAVAUX

### RÉSIDENCE DES PRÉS FLEURIS

Les rues de la Résidence des Prés Fleuris ont retrouvé leur identité. Les nouveaux panneaux de rue sont posés.

Suite à une erreur de commande de l'entreprise RAMERY, l'installation des mâts et des luminaires

de la quatrième tranche ont pris du retard. Ils seront installés dans le courant du mois de janvier 2020.

Les conditions climatiques ne permettant pas de faire de marquage au sol en hiver, la matérialisation au sol des parkings et de la zone 30, se fera au printemps prochain.



### LES CLOCHES DE L'ÉGLISE DE FEUCHY

Les deux cloches de l'église "Notre Dame du Bon Conseil" ont été immobilisées il y a quelques mois à la suite d'un bruit sourd inhabituel. En effet, les structures qui les portent sont vétustes.

Des travaux de remplacement vont avoir lieu avant la fin du premier trimestre 2020. Ainsi, les beffrois en bois vont être changés intégralement et les cloches, quant à elles, seront électrifiées ce qui en facilitera l'usage.

Pour tous ces travaux d'un montant total de 24 226 €/HT, une subvention a été sollicitée par la commune auprès de la CUA.



# VIE MUNICIPALE

## ENFANCE ET JEUNESSE

### ACCUEIL DE LOISIRS



Lors des vacances de la Toussaint, les enfants ont été accueillis au centre de loisirs qui avait pour thème le monde des dinosaures. Des activités manuelles leur ont été proposées par les animateurs. Les enfants ont également eu l'occasion de découvrir l'exposition temporaire sur les dinosaures qui était installée à



"Artois Expo". Une sortie qui a émerveillé petits et grands. D'autres sorties comme une journée à Funnypark et un après-midi cinéma ont également été organisées. Tous ont pu apprécier le nouveau film sur Shaun le mouton intitulé "La ferme contre-attaque".

## SPECTACLE DE NOËL OFFERT PAR LA COMMUNE AUX ENFANTS SCOLARISÉS À FEUCHY.



Vendredi 13 décembre, a eu lieu le spectacle annuel de Noël offert par la commune aux enfants scolarisés dans les deux écoles Joël COUVREUR et Notre Dame du Bon Conseil.

142 enfants étaient au rendez-vous pour admirer le spectacle, intitulé "Niko et le diamant magique", associant théâtre, magie et marionnettes. Les jeunes



spectateurs ont participé en aidant Niko à retrouver le diamant perdu. Lors de cette aventure, ils ont rencontré un château qui parle, un roi tête en l'air, une princesse qui ne s'aime pas, un gentil monstre amoureux, un chevalier qui dort toujours... Suite à la représentation, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants et leur a apporté un cadeau, des clémentines et des chocolats.

# VIE MUNICIPALE

## GYMNASTIQUE SENIORS



Chaque semaine un groupe de seniors se retrouve à la salle des fêtes Guislaine DANEL pour un cours de gymnastique douce. Encadrés par Marie, diplômée d'état, les adhérents pratiquent des exercices sportifs afin de préserver leur dynamisme.

À l'occasion d'Halloween, le groupe et leur professeur se sont déguisés en diabolotin et sorcières. C'est dans une ambiance amusante et détendue qu'ils ont effectué leur séance.

Les cours de gymnastique ont lieu tous les jeudis à partir de 16h30.

## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE ATELIERS THÉÂTRE À LA MÉDIATHÈQUE



Les ateliers de théâtre ont animé la médiathèque du 21 au 24 octobre. Aurélie et Antoine de la compagnie "Le Petit Bonhomme de Chemin", ont initié les participants au théâtre dans une ambiance conviviale.

Échauffements physique et vocal, jeux pour apprendre à se connaître, puis différents exercices, ont fait progresser dans une discipline que certains découvraient pour la première fois. Lors de la dernière séance, le groupe a été capable de créer et jouer de petites mises en scène. Les participants à ces ateliers ont apporté leur bonne humeur et leur imagination à ces moments riches en énergie et en rires.

## VIE CULTURELLE



# VIE CULTURELLE

## SPECTACLE "ÊTRE LE LOUP"

Mercredi 30 octobre a eu lieu la représentation du spectacle de théâtre « Être le loup » à la salle des fêtes Guislaine DANEL. Les comédiens de la Compagnie Le Petit Bonhomme de Chemin ont interprété les rôles du loup, des moutons et du nain.

Tout commence lors de l'entretien d'embauche de Kalle le mouton pour le poste du loup. Une fois dans la peau du loup, tout se passe bien pour Kalle et ses amis, même si la situation leur semble étrange, jusqu'au moment où Kalle décide de dévorer son amie Renée. C'est alors que Locke demande au nain de recruter un chasseur afin de sauver son amie.

Une pièce de théâtre très divertissante pour les plus jeunes qui amène une réflexion sur le monde du travail pour les adultes. Petits et grands, ont aimé cette histoire jouant avec les codes des contes.



# VIE CULTURELLE

## NOËL À LA MÉDIATHÈQUE

Depuis le début du mois de décembre, la médiathèque s'est mise aux couleurs de Noël. Les adhérents ont décoré le sapin et la médiathèque avec des pompons, des créations en LEGO mais aussi des guirlandes. Lors de l'atelier de création de cartes de Noël, les participants ont fait preuve d'une grande créativité. L'ambiance de Noël a empli l'espace lors de la séance de lecture, le samedi 21 décembre.

Depuis le 17 décembre, chaque emprunt permet d'obtenir une prime de Noël. Un document surprise est

attribué à chaque adhérent afin que chacun puisse découvrir des livres, CD ou DVD vers lesquels il n'a pas l'habitude de se diriger.



# VIE ASSOCIATIVE

## APRÈS-MIDI CINÉMA ORGANISÉ PAR LE COFF



Le mercredi 18 décembre, un après-midi cinéma a été organisé par le COFF. Ce sont 90 enfants qui se sont retrouvés à 14h30 à la salle des fêtes Guislaine DANIEL. Le film qui a été diffusé, intitulé "Ferdinand le Taureau", a été apprécié de tous.

Suite à la séance, les enfants se sont réunis autour d'un goûter. Crêpes et boissons sucrées étaient au rendez-vous. Un cadeau a été offert à chacun. Les plus jeunes ont eu une boîte de jeu de construction. Les grands, quant à eux, ont reçu un coffret de jeux de société classiques dont le fameux jeu de l'oie. Les enfants sont repartis ravis de ce bel après-midi.



# VIE ASSOCIATIVE

## APEL

### MARCHÉ AUX PUCES

*Pour la cinquième année consécutive, l'APEL de l'école Notre Dame du Bon Conseil a organisé un marché aux puces le 22 septembre.*

*Quarante cinq exposants ont répondu présents sous un soleil timide. La première année, l'événement n'avait rassemblé que dix exposants. Et aujourd'hui des extérieurs sont devenus des habitués de ce moment convivial. En plus de la cour et du parking, le marché s'est étendu jusqu'au pré situé derrière l'école.*

*Le prochain marché aux puces de l'école aura lieu le dimanche 17 mai 2020 de 8h à 13h. Le tarif sera de 1€ le mètre.*



### RAMASSAGE DE DÉCHETS



*À l'initiative de trois élèves de l'école Notre Dame du bon Conseil de FEUCHY, Baptiste, Romaric et Emy, une matinée ramassage de déchets a été organisée le dimanche 20 octobre. Les enfants ont eux-mêmes organisé l'événement et en ont fait la publicité en créant des affiches ainsi que des petits mots d'information.*

*À l'école, les enfants travaillent sur la protection de l'environnement, le zéro déchet et l'anti gaspillage. Dans les familles et dans la cour de récréation, la nature est un sujet souvent abordé. Comment faire pour utiliser moins de plastique et permettre ainsi de protéger la faune et la flore ?*

*Ce sont donc 26 adultes et enfants qui ont enfilé bottes, gants, se sont munis de sacs poubelle et sont partis à la recherche d'éventuels objets délaissés dans la nature.*

*Cinq sacs poubelles de 100 litres se sont remplis, en deux heures, de canettes, de sachets plastiques, d'un pneu, de barbelés, d'emballages, de cigarettes, d'un spot, de verre, de coussins, de tissu et de bidons.*

*Tout le monde a apprécié ce moment convivial et écocitoyen.*



# VIE ASSOCIATIVE

## CLUB RENCONTRES ET AMITIÉ



Comme chaque année, le club « Rencontres et Amitié » a organisé un repas afin de fêter l'arrivée du Beaujolais Nouveau.

C'est autour d'un menu campagnard composé de charcuterie et de pommes au four, que les 167 participants se sont retrouvés, à la salle des fêtes Guislaine DANEL, pour déguster le Beaujolais Nouveau qu'ils ont trouvé délicieux. Le repas s'est terminé par des pâtisseries faites par les adhérents du club. Tous ont passé un bon moment lors de ce repas convivial et familial et ont été ravis de se retrouver pour discuter.

Un chèque de 150 euros a été remis à Monsieur le Maire, Roger POTEZ, au profit de l'AFM Téléthon, par Madame Chantal FROMENT, Présidente de l'association.

Le club a clôturé l'année par un repas au restaurant L'Entre Nous à ARRAS. Ils ont poursuivi leur après-midi par la visite du marché de Noël et une séance de cinéma. Tous ont apprécié le film intitulé "Joyeuse Retraite !".



## CLUB DE L'ÉPAGNEUL FRANÇAIS

Le 24 août a eu lieu, à FEUCHY, le concours de gibier et rapport à l'eau dans le cadre de la Nationale d'élevage des Épagneuls Français.

L'événement a connu un grand succès avec 14 chiens participants. Les participants Hollandais ont remporté un large palmarès. Le club de l'Épagneul Français a apprécié ce bel après-midi dans un cadre qu'ils ont trouvé magnifique.



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## EXTRAITS DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2019

### **- Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à la démission de Monsieur DEVIS Grégory**

Monsieur DEVIS Grégory a présenté sa démission de ses fonctions d'Adjoint au Maire ainsi que de son mandat de Conseiller Municipal, conformément aux dispositions de l'article L.2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Aux termes de l'article L.270 du Code Electoral, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. Compte tenu du résultat des élections municipales qui se sont déroulées le 23 mars 2014, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, des membres présents ou représentés, d'installer dans les fonctions de Conseillère Municipale, Madame PETIT Jocelyne et de procéder à la mise à jour du tableau des Conseillers Municipaux en exercice.

### **- Election d'un nouvel Adjoint suite à la démission de Monsieur DEVIS Grégory - Modification du tableau du Conseil Municipal**

Pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir au poste de 2ème Adjoint, devenu vacant du fait de la démission en date du 24 septembre 2019 de Monsieur DEVIS Grégory. Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, des membres présents ou représentés, de procéder à l'élection d'un Adjoint, élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Monsieur Serge CHIVOT, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 2ème Adjoint au Maire.

## EXTRAITS DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2019

### **- Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à la démission de Madame Maryse WISSOCQ**

Madame Maryse WISSOCQ a présenté sa démission de ses fonctions d'Adjoint au Maire ainsi que de son mandat de Conseiller Municipal, conformément aux dispositions de l'article L.2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Aux termes de l'article L.270 du Code Electoral, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. Compte tenu du résultat des élections municipales qui se sont déroulées le 23 mars 2014, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, des membres présents ou représentés, d'installer dans les fonctions de Conseiller Municipal Monsieur BULTEZ Christian.

### **- Suppression du poste de 3ème Adjoint - Modification du tableau du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal a décidé, à la majorité, des membres présents ou représentés, de supprimer le poste de 3ème Adjoint devenu vacant et de maintenir à deux le nombre des Adjoints pour la commune de FEUCHY.

### **- Demande de subvention auprès de Monsieur le Président de la Communauté Urbaine d'ARRAS au titre du Fonds de Concours pour l'électrification des cloches et le remplacement des beffrois de l'Eglise Notre Dame du Bon Conseil.**

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, des membres présents ou représentés, d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Président de la Communauté Urbaine d'ARRAS, une subvention au titre du Fonds de Concours aux communes rurales afin de réaliser des travaux d'électrification des cloches et de remplacement des beffrois de l'Eglise Notre Dame du Bon Conseil.

### **- Demande de subvention auprès de Monsieur le Président de la Communauté Urbaine d'ARRAS au titre du Fonds de Concours pour l'accessibilité aux Personnes Handicapées de divers bâtiments communaux.**

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, des membres présents ou représentés, de réaliser une opération de travaux des espaces publics et scolaires, sis : Maison des Sociétés ; salle polyvalente Guylaine DANEL ; école maternelle Jöel COUVREUR et cimetière communal et d'autoriser, Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Président de la Communauté Urbaine d'ARRAS, une subvention au titre du Fonds de Concours aux communes rurales pour l'accessibilité aux Personnes Handicapées de divers bâtiments communaux.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## **- Demande de subvention auprès de Monsieur le Président de la Communauté Urbaine d'ARRAS au titre du Fonds de Concours de la transition énergétique communautaire.**

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, des membres présents ou représentés, de réaliser une opération de travaux de rénovation et de renforcement des installations d'éclairage public dans les divers endroits de la commune et d'autoriser, Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Président de la Communauté Urbaine d'ARRAS, une subvention au titre du Fonds de Concours de la transition énergétique communautaire.

## **- Demande de subvention auprès de Monsieur le Président de la Fédération Départementale d'Energie pour des travaux de remplacement et de renforcement d'éclairage public.**

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité des membres présents ou représentés, d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Président de la Fédération Départementale d'Energie du PAS-DE-CALAIS (FDE62), une subvention afin de réaliser une opération de travaux de rénovation et de renforcement des installations d'éclairage public dans les divers endroits de la commune.

## **- Avis du Conseil Municipal sur la mise en place d'une coopération « établissement ressource/écoles associées entre le conservatoire à rayonnement Départemental d'ARRAS et les écoles de musiques de FEUCHY, OSARTIS/MARQUION et SAINTE-CATHERINE ».**

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité des membres présents ou représentés, d'autoriser, Monsieur le Maire à signer la convention cadre pour la mise en place d'une coopération « établissement ressource/écoles associées entre le conservatoire à rayonnement Départemental d'ARRAS et les écoles de musiques de FEUCHY, OSARTIS/MARQUION et SAINTE-CATHERINE ».

## **VOUS SOUHAITEZ LIRE L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX ?**

Rendez-vous sur le site de la commune : [www.feuchy.fr](http://www.feuchy.fr) - rubrique "Vie municipale".

## **ÉTUDE DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION**

Une étude relative au stationnement des véhicules et à la vitesse, route de Fampoux et rue de la Chapelle, est en cours et aboutira au printemps prochain.

## **CHEZ MAXIME FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON**

Le marchand de fruits et légumes, Maxime, a informé la municipalité qu'il cessait son activité à FEUCHY les mardis matins.

## **PASS'JEUNE**

Les cartes "Pass'Jeune" 2020 seront disponibles après les vacances de Noël. Vous pourrez les retirer en mairie auprès d'Aurore.



## **BLOC NOTES 2020**

### **VENDREDI 17 JANVIER 2020**

Cérémonie des voeux du Maire à la population, dès 18h30, à la salle de fêtes Guislaine DANEL

### **LES DIMANCHES 15 ET 22 MARS 2020**

Scrutins des Élections Municipales

